

L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Décembre 2012



Bruno Laroche, maire

MOT DU MAIRE

UN TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES À VOUS CITOYENNES ET CITOYENS DE SAINT-HIPPOLYTE

Le temps des Fêtes est une période de réjouissance et de rassemblement entre amis ou en famille, mais c'est également le temps d'être vigilant sur les routes! C'est pourquoi je recommande chaleureusement d'utiliser les services d'Opération Nez Rouge, secteur Saint-Jérôme, si vous n'êtes pas en mesure de conduire ou encore les services de l'organisme Transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord. Saviez-vous que le transport par taxibus est offert dans notre Municipalité et qu'il y a plus de 15 arrêts disponibles seulement pour Saint-Hippolyte? Une solution économique et efficace tout au long de l'année.

PAROLE DONNÉE, PAROLE TENUE ET PAS D'AUGMENTATION DE TAXES POUR 2013

Par ailleurs, le conseil municipal est fier de vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes pour 2013! C'est lors de l'adoption du budget 2013 que j'en ai fait l'annonce. Non seulement le taux de taxe restera identique à celui de 2012 soit, 0,765 \$ du 100 \$ d'évaluation, mais de plus, la tarification pour les ordures et le recyclage du secteur résidentiel sera réduite de 20 \$, passant de 175 \$ à 155 \$. Les autres tarifs resteront identiques à 2012.

Malgré tous les investissements majeurs effectués depuis le début de notre mandat et ceux prévus en 2013, qui sont, pour ne nommer que les principaux : la bibliothèque, la nouvelle caserne incendie, le garage municipal, la réfection d'asphalte à hauteur de 800 000 \$/année, l'aménagement du parc Bourget, du parc Connelly, des installations sportives, l'aménagement des sentiers et la relocalisation du service des Loisirs, le conseil municipal garde le cap sur une gestion rigoureuse des fonds publics qui lui permet de maintenir le niveau d'endettement total le plus bas de la MRC et de la moyenne des villes du Québec de même catégorie. Au terme de 2013, le taux d'endettement de Saint-Hippolyte sera de 1,25 \$ du 100 \$/RFU, ce qui restera bien inférieur à la moyenne de la MRC et du Québec.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard ou de l'improvisation. Ils sont principalement liés à une planification rigoureuse et au déploiement d'une gestion en trois volets : trouver rapidement d'autres sources de revenus que dans les poches des citoyens; la mise en place d'un mécanisme rigoureux de révision et d'évaluation des dépenses de chacun des services à partir d'un cadre budgétaire à base zéro; une utilisation plus judicieuse du surplus accumulé et du fonds de roulement pour éviter de recourir aux règlements d'emprunt et augmenter prématurément les paiements et les intérêts sur la dette.

À la fin de 2013, non seulement nous aurons réalisé tout ce que nous avons projeté, mais nous aurons maintenu notre santé financière et notre capacité d'emprunter tout en augmentant notre richesse collective et notre qualité de vie. C'est ce que j'appelle en donner pour son argent au contribuable. Nous avons livré la marchandise, en passant de la parole aux actes.

En terminant, j'aimerais souligner la très bonne performance de deux jeunes athlètes de Saint-Hippolyte, Nicolas et Alexandre Vachon. Nicolas a remporté la médaille d'or tandis qu'Alexandre a terminé au 4^e rang dans leurs catégories respectives lors du dernier Championnat junior provincial d'haltérophilie disputé à Québec. Bravo à vous deux!

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des Fêtes.

Bruno Laroche, maire

À NE PAS MANQUER!

15 décembre

Ouverture du Centre de plein air Roger-Cabana et des patinoires extérieures

27 décembre

Collecte des déchets au lieu du 25 décembre

3 janvier 2013

Collecte des déchets au lieu du 1^{er} janvier 2013

16 février

Festival d'hiver de Saint-Hippolyte

HORAIRE DES FÊTES POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET LES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ

Fermé du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclusivement. N'oubliez pas de faire le plein de livres!

L'équipe de direction et tous les employés de la Municipalité profitent de cette occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des Fêtes!

POUR UN DÉPART PARFAIT!

DOMINIQUE MALTAIS
Championne de la Coupe du monde
Sort des neiges

Opération Nez rouge® Desjardins

Heures de service : 21:00 - 03:00
1 866-Desjardins
(450) 432-6811

11/20, 12/01, 12/07, 12/08, 12/13, 12/14, 12/15, 12/16, 12/17, 12/18, 12/19, 12/20, 12/21, 12/22, 12/23, 12/24, 12/25, 12/26, 12/27, 12/28, 12/29, 12/31

Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca



Festival d'hiver de Saint-Hippolyte 2012 : La chasse au trésor

NOUVELLES DU CONSEIL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 3 décembre 2012.

AIDE FINANCIÈRE À LA COOP DES FALAISES DE 15 000 \$ PAR ANNÉE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Il a été résolu par le conseil municipal d'accorder une aide financière de 15 000 \$ par année pour les années 2013, 2014 et 2015 à la Coop santé des Falaises. L'organisme s'engage à maintenir les services déjà offerts actuellement par la clinique médicale aux citoyens de Saint-Hippolyte.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET PLAN D'ACTION

La Municipalité de Saint-Hippolyte a pris des engagements auprès des citoyens pour instaurer une politique environnementale dans le but de poursuivre les efforts en matière de protection de l'environnement. Puisque la Municipalité ne détient pas les ressources à l'interne pour élaborer une telle politique, le conseil municipal a demandé puis fait l'étude des soumissions reçues pour finalement octroyer le mandat de l'élaboration d'une politique environnementale et d'un plan d'action à la firme-conseil Zéro CO₂. Le montant du contrat s'élève à 9 022,75 \$.

CIRCULATION POUR LES VÉHICULES HORS ROUTE DU TYPE MOTONEIGE ET VTT SUR CERTAINES PORTIONS DE CHEMINS PUBLICS

Le Conseil a acquiescé à la demande du Club de motoneige Laurentiens et du Club 4 roues des Hautes-Laurentides pour autoriser les membres des clubs à circuler sur les portions de chemins publics de la Municipalité de Saint-Hippolyte décrites ci-après. (pour plus de détails, consultez le site Web de la Municipalité)

POUR LES MOTONEIGES :

- Chemin de la Carrière jusqu'à l'intersection du chemin du Roi, pour une distance de 30 mètres.
- Chemin du Roi, entre le chemin de la Carrière et le chemin de Kilkenny, pour une distance de 4200 mètres.
- Traverse du chemin de Kilkenny, à l'intersection du chemin du Roi.
- Chemin de Kilkenny avant le lac de l'Achigan, pour une distance de 50 mètres.
- Chemin du petit Ruisseau, pour une distance de 100 mètres.

POUR LES VTT :

- Chemin du lac Bleu, entre le stationnement du IGA (972, chemin des Hauteurs) et la 37^e Avenue, pour une distance de 200 mètres.
- 37^e Avenue, entre le chemin du lac Bleu et la fin de la 37^e Avenue, pour une distance de 225 mètres.
- Chemin du lac Bertrand, entre la 11^e Avenue et le 486, chemin du lac Bertrand, pour une distance de 210 mètres.
- Chemin du lac Bertrand, entre la rue de l'Équerre à Ste-Sophie et notre sentier, pour une distance de 300 mètres.
- Chemin du lac à l'Anguille, entre le chemin du lac à l'Anguille et le chemin du lac Bleu, pour une distance de 325 mètres.
- Chemin des Hauteurs, entre 2504, chemin des Hauteurs et intersection du chemin du lac de l'Achigan, pour une distance de 1400 mètres.
- Chemin des Hauteurs, à l'intersection du chemin du lac de l'Achigan jusqu'au 2241, chemin des Hauteurs, pour une distance de 100 mètres.
- Chemin du lac Connelly, entre le chemin de Kilkenny et la 116^e Avenue, pour une distance de 1100 mètres.
- Chemin du Roi, entre le chemin de la Carrière et le chemin de Kilkenny, pour une distance de 4200 mètres.
- Chemin de Kilkenny, à l'intersection du chemin du Roi jusqu'au chemin du lac Connelly, pour une distance de 2200 mètres.
- 116^e Avenue, entre le chemin du lac Connelly et le 83, 116^e Avenue, pour une distance de 300 mètres.
- Chemin Mont-Rolland, à partir de l'adresse civique 4, jusqu'à l'adresse civique 75, chemin Lac du Pin-Rouge.

ACHAT D'UN CAISSON D'ÉTANÇONNEMENT

En raison d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs du service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Hippolyte, le Conseil a approuvé l'achat d'un caisson d'étançonnement pour pouvoir effectuer des tranchées de plus de 1,2 mètre au coût de 14 535 \$.

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE SAINT-HIPPOLYTE

Puisque la loi sur la sécurité civile prévoit l'établissement d'un plan de sécurité civile pour la Municipalité, le Conseil a adopté le plan de sécurité civile déposé en avril 2012.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Gilles
Beauregard**

Finances &
administration,
Communications
& Culture

450 563-2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



**Yves
Dagenais**

Travaux publics

450 563-2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



**Chantal
Lachaine**

Services
communautaires,
Loisirs

450 563-2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



**Denis
Lemay**

Sécurité
publique

450 563-2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



**Donald
Riendeau**

Service de
l'urbanisme

450 563-2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



**Philippe
Roy**

Environnement

450 563-2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 14 janvier 2012 à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

► OUVERTURE 15 DÉCEMBRE 2012

Horaire : Tous les week-ends du 15 décembre au 1^{er} avril 2012 et durant les congés scolaires*. Fermé le 25 décembre 2012 et le 1^{er} janvier 2013.

Tarifs : Procurez-vous dès maintenant la passe de saison afin d'économiser.

Location d'équipement : Vous n'avez pas d'équipement de ski de fond ou de raquette, pas de problème, louez votre équipement directement sur place.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

► OUVERTURE 15 DÉCEMBRE 2012

Tarifs : Venez patiner gratuitement sur nos patinoires extérieures tout l'hiver!

INFO-SKI : 450 563-2505, poste 240 ou à saint-hippolyte.ca

*Les dates peuvent être modifiées selon les conditions climatiques.

Éclairée	
PARC CONNELLY	
Utilisation	Surveillance
7 jours / semaine 10 h 00 - 21 h 30	Semaine 15 h 00 - 21 h 30 Week-ends & Congés scolaires 10 h 00 - 21 h 30
10, 111 ^e Avenue	

Éclairée	
PARC BOURGET	
Utilisation	
Semaine 8 h 30 - 17 h 00 Week-ends & Congés scolaires 10 h 00 - 17 h 00	
30, rue Bourget	

Éclairée	
PLAGE MUNICIPALE	
Utilisation	
7 jours / semaine 10 h 00 - 21 h 30	
872, ch. Lac de L'Achigan	

Éclairée	
ROGER-CABANA	
Utilisation	
7 jours / semaine 9 h 00 - 16 h 00	
2060, ch. des Hauteurs	

TARIFICATION		
PASSE DE SAISON		QUOTIDIEN
Résident	Non-résident	
Adulte 10 \$	Adulte 20 \$	Adulte 5 \$
Enfant 5 \$	Enfant 10 \$	Enfant 1 \$
Famille 15 \$	Famille 30 \$	55 ans + 3 \$
Couple 15 \$	Couple 30 \$	Groupe 50 \$ (10+ sur réservation)
LOCATION		
Raquette ou ensemble de ski de fond (ski, bâtons, bottes)		
Adulte	Membre	5 \$
Adulte	Non-membre	10 \$
Enfant	Membre	2,50 \$
Enfant	Non-membre	5 \$

FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-HIPOLYTE

Samedi 16 février 2013 de 11 h à 16 h*
au Centre de plein air Roger-cabana

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS!

Petits et grands seront ravis par la programmation proposée:

- Tour de traîneaux à chiens
- Feu de joie
- Jeux gonflables
- Concours de sciottes
- Chasse aux trésors, patin sur sentier de glace
- Randonnée en raquettes
- Et plus encore!

INFO : 450 563-2505, poste 238
ou www.saint-hippolyte.ca

*Annulé en cas de pluie.



Gisèle Landry entourée d'Élise et Gino, personnel de la biblio

BIBLIOTHÈQUE : UNE HISTOIRE DE CŒUR!

Remerciement à la très dévouée Gisèle Landry pour son implication à titre de bénévole à la bibliothèque municipale. De façon assidue, au cours des 10 dernières années, Mme Landry a généreusement partagé son savoir-être et son savoir-faire de façon concrète. Chapeau pour ce passage remarqué!

ABONNEMENT : GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS!

Sachez que dès maintenant, l'abonnement pour les résidents (18 ans+) est gratuit. Le contexte actuel, influencé par des normes gouvernementales, fait en sorte que nous accédons à un nouveau statut soit celui de bibliothèque dite : autonome. Ceci se traduit, notamment, par la gratuité de l'abonnement pour les résidents. Voilà une raison de plus d'y faire son tour!

TEMPS DES FÊTES

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes! Que cette période soit propice aux rapprochements, aux découvertes littéraires, à la détente...



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Plus de 200 personnes se sont présentées, le 25 novembre dernier, pour prendre part au brunch organisé en leur honneur. La Municipalité tenait à souligner l'implication de tous ses bénévoles avec une matinée spéciale qui s'articulait autour du thème western. Un peu plus de 30 personnes ont été honorées à titre de bénévoles de l'année par leur association respective. Près d'une quarantaine d'organismes et associations ont participé à l'événement sur un total de 46. Bravo à vous tous!

APPEL DE DOSSIERS // ARTISTES EXPOSITIONS

Afin de mettre en place sa programmation d'expositions pour l'année 2013, la Municipalité de Saint-Hippolyte lance un appel de dossiers. Elle s'adresse ainsi aux artistes professionnels ou semi-professionnels qui évoluent dans différentes sphères de création dont la peinture, la sculpture, la photo et l'illustration.

Contenu du dossier : un curriculum vitae, un texte de démarche artistique et un dossier visuel de 5 à 8 œuvres et son descriptif. (photos ou support dvd)

Veuillez adresser votre dossier à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Hippolyte à l'attention de Madame Anne-Marie Braün au 2253, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1

APPEL DE CANDIDATURES // MUSICIENS-CHANTEURS FÊTE NATIONALE

La Municipalité est à la recherche d'un groupe musical talentueux qui se produira à l'extérieur dans le cadre de la Fête Nationale, le 24 juin 2013.

Profil recherché :

- Un groupe musical issu des Laurentides (3 à 5 membres)
- Un répertoire musical varié (100% francophone)
- Un court texte descriptif du groupe
- Un dossier audio (c.d. ou lien internet)

Veuillez adresser votre dossier avant le 25 janvier 2013 à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Hippolyte à l'attention de Madame Anne-Marie Braün au 2253, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1



Festival d'hiver : Jeux gonflables



Festival d'hiver : Randonnée en raquettes

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LA MRC RIVIÈRE-DU-NORD

Saviez-vous que vous avez accès au transport adapté et collectif à la Municipalité de Saint-Hippolyte? Un service abordable et pratique. Pour utiliser les services de transport, il suffit de vous inscrire et de s'informer des procédures en appelant au numéro suivant : 450 224-8800.

SESSION HIVER 2013

Inscriptions : 7 au 13 janvier
www.saint-hippolyte.ca

SEMAINE DE RELÂCHE // 4 AU 8 MARS

Inscriptions : 21 janvier au 1^{er} février
www.saint-hippolyte.ca

CALENDRIER DES COLLECTES 2013

Soyez à l'affût durant le temps des Fêtes, le calendrier des collectes 2013 sera distribué dans vos boîtes aux lettres d'ici la fin d'année 2012.

LISTE DES MATIÈRES GÉNÉRÉES DANS LE TEMPS DES FÊTES QUI NE VONT PAS DANS LE BAC DE RECYCLAGE :

Boules de Noël, glaçons, guirlandes, ampoules, lumières, cheveux d'ange, bombonnes de neige artificielle, personnages de crèche, branches et couronnes naturelles et artificielles, vaisselle en styromousse, ustensiles en plastique, vaisselle brisée et nappes en plastique.

UN NOËL ÉCOLOGIQUE, C'EST EMBALLANT!

Le temps des Fêtes est un moment privilégié pour penser aux autres. Certains vont donner de leur temps ou de l'argent à différents organismes de charité. D'autres vont plutôt en profiter pour passer des moments de qualité en famille ou entre amis. Sachez que tout le monde peut faire un petit geste pour améliorer le sort d'autrui. En agissant de façon responsable, vous pourrez diminuer votre empreinte écologique et ainsi faire un cadeau à notre planète et à tous ses habitants. Voici quelques conseils en ce sens :

- Si vous possédez des jouets, des livres, des vêtements ou d'autres objets en bon état que vous n'utilisez plus, pourquoi ne pas leur donner une deuxième vie en les apportant chez Centraide Laurentides situé au 601, rue Lachaine à Saint-Jérôme. Téléphone : 450 438-0231.
- Privilégiez les cadeaux qui sont réutilisables, recyclés, équitables, biologiques ou produits localement. Lors de votre magasinage des Fêtes, n'oubliez pas d'emporter vos sacs réutilisables avec vous, car ils évitent l'accumulation de sacs à la maison.
- Évitez de suremballer vos cadeaux. Utilisez plutôt des sacs réutilisables ou faites preuve d'imagination en bricolant des emballages originaux et personnalisés à partir de tissu, circulaires, calendriers, sacs en papier, etc., qui, autrement, auraient pris le chemin du bac de recyclage.
- Évitez d'utiliser du papier métallique, car il n'est pas recyclable. Si vous êtes mordu de ce type de papier, vous pouvez décorer une boîte cartonnée avec un couvercle : vous obtiendrez un emballage réutilisable. Finalement, pour certains cadeaux, une jolie boîte métallique ou en bois finement décorée peut être le parfait emballage. Vous donnerez ainsi un cadeau double pour celui qui reçoit la magnifique boîte!
- Faites vos propres décorations avec des objets que vous avez déjà sous la main : bâtons de cannelle, cocottes de pin, etc. Laissez aller votre imagination! Profitez-en pour passer un moment en bonne compagnie en créant des décorations uniques.
- Au moment de déballer les cadeaux, prenez soin de récupérer papiers et rubans pour les réutiliser l'an prochain. S'ils sont trop abîmés, gardez-les pour faire du bricolage!
- Gardez votre bac de récupération à portée de main lors de vos activités et de vos soirées. Vos invités pourront donc y déposer bouteilles, contenants et autres objets de plastique, de verre, de métal et de carton, pour qu'ils soient recyclés.
- Installez une minuterie pour activer les lumières de Noël entre 17 h et minuit. Si vos vieilles lumières ne fonctionnent plus, il est préférable d'acheter des ampoules DEL qui consomment moins d'énergie que les ampoules ordinaires.
- Pour ce qui est du sapin, une étude de la firme Ellipsos, spécialisée en développement durable, révèle qu'à moins de conserver son sapin artificiel pendant vingt ans ou de se procurer un sapin usagé, le sapin naturel est l'option qui génère le moins de gaz à effet de serre.
- Si vous voulez renouveler vos décorations et que les vôtres sont toujours en bon état, vous pouvez procéder à un échange chaque année avec un membre de votre entourage.
- Confectionnez vos propres cartes de souhaits en utilisant, par exemple, une photo d'un bon moment partagé avec vos destinataires.
- Vous pouvez offrir un cadeau écolo comme : une sortie culturelle, un don à un organisme de charité au nom d'un être cher, une escapade en plein air, des produits fabriqués au Québec, des cadeaux faits à la main, un vêtement fait à partir de fibres biologiques ou créé par un designer québécois, ou un assortiment de produits certifiés équitables.
- Évitez la course effrénée aux cadeaux en procédant à un échange de cadeaux : ça peut être un échange de cadeaux faits à la main ou bien un échange de services à rendre.

Source : Recyc-Québec, la vie en vert et MDDEP

HORAIRE DIFFÉRENT POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Compte tenu des jours fériés du 25 décembre 2012 et du 1^{er} janvier 2013, des changements aux journées de collecte des ordures ménagères ont dû être apportés. Par conséquent, la collecte des déchets qui devait se faire le mardi 25 décembre 2012 sera collectée exceptionnellement le jeudi 27 décembre 2012 et la collecte des déchets qui devrait se faire le mardi 1^{er} janvier 2013, sera effectuée le jeudi 3 janvier 2013.

Nous vous rappelons également que vous devez disposer vos bacs à recyclage et à déchet à une distance d'environ 1 mètre de la rue, les roues du côté de la maison, de manière à ne pas nuire au déneigement des rues.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES VOLS ORGANISÉE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Une campagne de prévention et de sensibilisation a été mise sur pied dans la MRC de La Rivière-du-Nord et de la MRC d'Argenteuil auprès de tous les commerçants à l'aide du programme « *La prévention, un investissement sûr* ».

Ce programme vise principalement à prévenir le vol, sous toutes ses formes, dans les commerces de la région en mettant en place des stratégies préventives grâce à un partenariat entre les policiers et les commerçants. Une collaboration entre policiers en relations communautaires de la MRC de La Rivière-du-Nord (agent José Caron) et de la MRC d'Argenteuil (sergente Marie-Josée Gervais) a amorcé le lancement de cette campagne de prévention.

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec MRC de La Rivière-du-Nord au numéro suivant 450 224-8922 ou par téléphone portable au *4141. Vous pouvez également contacter le service Infocrime au 1 800 711-1800, c'est gratuit et confidentiel.

NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilant en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section Sécurité incendie.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.

Service de sécurité incendie : 450 563.2505, poste 2254

